

# VIVRE

A



Photo Alain Porte

## MOUTHIERS-SUR-BOEME

### LE MOT DU MAIRE

**J**e vous disais le mois dernier, en substance, que toute décision en matière de circulation et d'aménagement du bourg passerait par un large consensus. Une décision, en effet, est sûrement bonne lorsqu'elle s'impose d'elle-même, en toute logique.

*Dans ce domaine, la demande de plusieurs commerçants d'étudier un projet de regroupement dans un centre commercial a été adoptée à l'unanimité par votre Conseil municipal.*

*Information, dialogue, étude, débat, ainsi doit aller la démocratie.*

*Autre dossier : la maternelle. Le programme est bouclé et quand vous lirez ces lignes, l'architecte sera choisi.*

*En ce qui concerne le renforcement et la mise en souterrain du réseau électrique dans le bourg, nous vous remercions pour votre patience. Le terrain à Mouthiers n'est pas facile ! Nous profitons de ces travaux pour placer, dans les endroits le plus difficiles, les gaines destinées au gaz de ville annoncé en 1991.*

*Vous trouverez une information sur l'eau. Les analyses de certains puits et sources ne sont pas bonnes. Raison de plus en cette période de sécheresse de respecter cette ressource.*

*Pensons aux agriculteurs et à leurs difficultés actuelles mais, si nécessaire, nous devons donner la priorité à l'eau potable. Espérons que de prochaines pluies viendront calmer nos inquiétudes. Pour ceux qui partent, bonnes vacances et si vous le voulez, avant de partir, n'oubliez pas votre courrier de soutien pour la Roumanie. Si vous avez égaré le texte des lettres, demandez-le à la mairie.*

*Pas de bulletin en août. A bientôt.*

**SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUIN 1989**

Présents : MM. Germon, Tamagna, Boureau, Jobit, Brégeas, Desvages, Mme Porte, MM. Crueize, Dedieu, Mme Forgeron, MM. Lathiére, Barbe, Mmes Manant, Vallat, M. Clapaud, Mme Discour, MM. Bonnet, Thuillier.

Absent excusé : M. Gachinois.

**École maternelle**

M. Le maire informe le Conseil municipal que l'appel à candidatures a été lancé concernant la maîtrise d'œuvre de la construction de la maternelle et du gymnase.

**Atelier-relais Épaud**

Le Conseil municipal accepte le marché d'ingénierie proposé par M. Genaud, architecte.

**Aménagement du bourg**

A 14 voix pour, 3 voix contre, 1 blanc, le Conseil municipal décide d'annuler sa décision du 11 mai 1989 visant à interdire le stationnement dans la rue de la Boëme, et d'étudier une autre solution.

**Création d'un centre commercial**

Le Conseil municipal donne un accord de principe afin que soit menée une étude commune entre la municipalité, les commerçants et les services publics compétents, concernant la création d'un centre commercial.

**Achat immeuble Épaud**

Le Conseil municipal décide le rachat de l'immeuble Épaud, rue du Fournil, suivant l'estimation du service des Domaines.

**Club-House Tennis**

Le Conseil municipal choisit l'entreprise CODIBAT, moins disant, pour l'édification d'un Club-House au tennis. Une subvention sera demandée au Conseil général.

**Syndicat d'eau potable de la Boëme**

Sont désignés, pour représenter la commune auprès de ce syndicat :

- MM. Germon, Gachinois, titulaires ;
- MM. Crueize, Boureau, suppléants.

**Ligue contre le cancer**

Mme Porte est désignée déléguée communale auprès de cet organisme.

**Terrains M. Massaire**

Le Conseil municipal fait une proposition de prix à M. Massaire pour l'achat de terres lui appartenant à la Chaume des Meules.

**Camping**

Un dépliant touristique va être imprimé et diffusé.

**RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

	Bureau 1	Bureau 2	Total
Inscrits	767	763	1 530
Votants	363	343	706
Nuls	8	13	21
Exprimés	355	330	685

ont obtenu

liste	conduite par	Bureau 1	Bureau 2	Total
Parti communiste français	Philippe HERZOG	19	14	33
Génération Europe	Gérard TOUATI	1	1	2
Chasse-Pêche-Tradition	André GOUSTAT	26	33	59
Union U.D.F.-R.P.R.	Valéry GISCARD D'ESTAING	83	96	179
Europe Rénovateurs	Claude LLABRES	2	1	3
Le Centre pour l'Europe	Simone VEIL	34	19	63
Majorité de progrès pour l'Europe	Laurent FABIUS	91	90	181
I.D.E.	Franck BIANCHERI	0	0	0
Europe des travailleurs et de la démocratie	Marc GAUQUELIN	3	4	7
Protection des Animaux et de leur environnement	Arlette ALESSANDRI	4	4	8
L'Alliance	Henri JOYEUX	5	3	8
Les Verts-Europe-Écologie	Antoine WAECHTER	55	40	95
Europe et Patrie	Jean-Marie LE PEN	29	11	40
Rassemblement pour Une France Libre	Jacques CHEMINADE	1	1	2
Lutte ouvrière	Arlette LAGUILLER	2	3	5

**A PROPOS DE L'EAU**

**ANALYSES DES EAUX**

**Puits communal de Chez-les-Rois**

Chimie : médiocre  
Bactériologie : mauvaise  
NON POTABLE.

**Fontaine Brandière**

Chimie : moyenne  
Bactériologie : bonne  
EAU BACTÉRIOLOGIQUEMENT CONFORME (net excès de nitrates. A éviter chez la femme enceinte et le nourrisson).

**Fontaine des Morinauds**

Chimie : assez bonne  
Bactériologie : médiocre  
NON POTABLE.

**Résurgence de Forge**

Chimie : bonne  
Bactériologie : bonne  
CONFORME.

**LIMITATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU**

**ET RESTRICTION DES USAGES**

Considérant le très faible débit des cours d'eau et le niveau anormalement bas des nappes souterraines et sur proposition du directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt et du directeur départemental de l'É-

quipement, le préfet de la Charente a pris l'arrêté suivant le 8 juin 1989.

**Article 1.** - Les prélèvements d'eau dans les cours d'eau et dans les nappes souterraines, en vue de l'irrigation des terres agricoles ou de l'arrosage des terrains privés ou publics, sont interdits tous les jours entre 14 heures et 18 heures.

**Article 2.** - L'arrosage des pelouses est interdit.

**Article 3.** - Ces dispositions sont applicables immédiatement.

**Article 4.** - Tout contrevenant est passible de peines prévues à l'article 106 du code rural, soit d'une amende de 1 000 F à 80 000 F.

**Article 5.** - Le secrétaire général de la préfecture de la Charente, les sous-préfets de Cognac et Confolens, les maires, le directeur départemental des polices urbaines, le commandant de groupement de gendarmerie de la Charente, le directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le directeur départemental de l'Équipement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

## M.J.C. INFOS

Derniers préparatifs, derniers bilans avant de fermer les portes jusqu'à la rentrée prochaine. Exposition du photo-club, fête de la danse en liaison avec l'école de musique d'Angoulême, sortie patrimoine et gymnastique volontaire : autant d'activités qui traditionnellement marquent la fin de l'année ; elles témoignent de la bonne santé des adhérents, de leur envie de montrer au public ce qu'ils ont su réaliser ; elle témoignent de l'intérêt qu'il y a dans le partage des émotions devant le bien commun, les lieux et les traditions. Pour nous qui devons faire des choix dans la gestion des finances et des actions de l'association, toute réalisation qui met en commun deux ou plusieurs activités de notre M.J.C., une activité de la M.J.C. et une association extérieure à notre commune, est forcément un plus humain, quelque chose à protéger. Faire, par exemple, une fête de la danse à Mouthiers, avec les seules danseuses de la M.J.C., c'est bien ; la faire en liaison avec les danseuses de l'École de musique ouvre d'autres perspectives, permet une autre dimension, un spectacle différent, des contacts enrichissants, la participation à une mécanique plus ambitieuse, donc plus exigeante... Au cours de la saison à venir, nous continuerons, chaque fois qu'il nous le sera possible, à favoriser ce genre de rencontre.

De nombreux spectacles musicaux ont pu être réalisés, à Mouthiers, au cours des dernières années : ils résultent souvent de nos relations particulièrement agréables avec l'A.D.D.M. mais peuvent avoir également d'autres origines.

Ainsi, le lundi 3 juillet, à 21 heures, à l'église de Mouthiers, 120 enfants vont chanter : ce sont ceux des chorales «Les Gosses d'Angoulême» d'une part, et de Vitoria, ville jumelle d'Angoulême, d'autre part. Un événement ! à l'heure où l'on cherche à créer l'Europe, 120 petits Européens vont se rencontrer musicalement dans l'un des lieux qui, symboliquement, représentent tout notre passé, toute notre richesse culturelle.

Le vendredi 7 juillet, enfin, en salle polyvalente, à 21 heures, commencera le concert «Révoluswing 89», spectacle qui participe, au niveau national, à la commémoration du bicentenaire de la Révolution : un spectacle de jazz à partir de thèmes connus !

Il ne reste qu'à souhaiter à tous, et en particulier aux adhérents et aux responsables d'activités de la M.J.C., de bonnes vacances !

Martine BOUTIN, dynamique animatrice des séances d'éducation physique, est la toute nouvelle maman d'un petit garçon : tous les voeux de la M.J.C. à la maman et au petit bonhomme.

## S.C.M. FOOTBALL

Le S.C.M. Football prépare activement sa nouvelle saison qui verra engager : 1 équipe A, 1 équipe B, 1 équipe juniors (nouveau), 1 équipe cadets, 1 équipe minimes, 1 équipe pupille, 1 équipe poussins.

L'école de foot sera sous la responsabilité de M. CARRIE, directeur de l'école primaire.

L'équipe dirigeante souhaite assurer l'avenir de son club en structurant davantage les formations de jeunes.

Tous ceux qui désirent pratiquer sous nos couleurs peuvent se faire inscrire auprès des dirigeants du club.

Les parents qui désireraient encadrer les jeunes le mercredi et le samedi seront les bienvenus à la rentrée.

Contacts : Brégier J.-J. tél. : 45 97 92 57  
Duverger Gilles, tél. : 45 67 80 45  
Desvages Pierre, tél. : 45 95 81 70  
ou 45 67 82 16 le soir

### COMPOSITION DU BUREAU

Président : Pierre DESVAGES  
Vice-présidents : James BILLOUT, J.-Jacques BREGIER

Président d'honneur : Bernard GERMON  
Secrétaires : Gilles DUVERGER, René POTIER

Trésoriers : Jean ESCANDE, Christian OLLARD  
Secrétaires jeunes : Martine POTIER, Sylvie DUBOIS.

### MEMBRES

Bonnet Bernard, Borredon Richard, Bourreau Max, Chauveron Dominique, Edely Patrick, Edely Guy, Goncalvez José, Poupart J.-Claude, Tamagnat Jean-Pierre, Taibi Kadour, Bodin Dominique, Meneghini J.-Claude, Vinsonnaud Patrick, Mousseau Claude, Gachinois Claude, Michaud J.-G., Robert Olivier, Gauthier Patrick, Feireira Joachim, hauveron Alain.

## LUTTE CONTRE LES CHENILLES DU BOMBYX CUL BRUN

### Destruction des nids d'hiver

*Au printemps, dès l'apparition des bourgeons et jeunes feuilles, les chenilles du bombyx cul brun vont défolier diverses essences feuillues envahissant les parcs, jardins, bosquets et éléments boisés linéaires et provoquant des urtications aux personnes et aux animaux entrant en contact avec elles.*

*Elles passent l'hiver dans des «cocons» tissés, appelés nids d'hiver, composés de feuilles enroulées et aisément localisables sur les arbres et arbustes. Une observation attentive s'impose néanmoins car souvent les nids sont de petite taille et confondus avec les feuilles non détachées de l'arbre.*

*Les nuisances que causeront les chenilles au printemps peuvent être réduites en détruisant dès maintenant par brûlage une partie de ces nids et notamment tous ceux qui sont accessibles, c'est-à-dire jusqu'à une hauteur de 6 mètres environ.*

*La destruction de ces nids appelle cependant les quelques recommandations et précautions ci-dessous :*

*— Détacher les nids, suivant la hauteur à laquelle ils sont situés, avec un sécateur ou un échenilloir.*

*— Pour éviter toute urtication, opérer en ayant le vent dans le dos afin de ne pas recevoir de projections de poils urticants dans les yeux et utiliser des gants.*

*En cas de non utilisation de gants, éviter de se frotter la peau ou les yeux sans s'être préalablement lavé les mains.*

*— Détruire immédiatement les nids par brûlage en prenant soin :*

*de ne pas les ouvrir ;*

*de ne pas les laisser plusieurs jours sur un tas de débris en l'attente d'une incinération ultérieure (les chenilles quittent alors les nids et le travail est à refaire), de plus, la présence de ces nids est dangereuse pour les enfants et les animaux ;*

*de ne pas écraser les chenilles sur le sol (gazons, terrasses, etc.) car les surfaces seraient contaminées par les poils et pourraient provoquer des urtications chez les enfants ou les animaux.*

## PETITION

Les projets d'aménagement du bourg et de déviation suscitent au sein de la population des réactions diverses, dont celle-ci envoyée par un groupe de personnes s'opposant au projet de déviation de la Chauvetière.

*Monsieur le Maire,*

*Nous avons lu et relu toutes vos suggestions qui ont attiré notre attention.*

*Mouthiers est une charmante bourgade qui a une âme; de grâce, laissez-la lui.*

*La majorité des Monastériens n'a pas envie de voir «notre Mouthiers» transformé en ville nouvelle. Nous ne créerons jamais, malgré tous les aménagements que l'on pourrait réaliser, une «ville champignon». Nous ne sommes pas à Évry ou Marne-la-Vallée. Il faut bien cependant reconnaître que du lundi au samedi la circulation, sans y être dense, y est difficile. Par contre, le dimanche, la circulation y est fluide.*

*Pour aménager la circulation dans l'artère principale, nous pensons qu'il faut y limiter le stationnement, laissant juste un parking d'urgence à la pharmacie, et en matérialisant le stationnement sur les différentes places.*

*De plus, en urgence, des places de stationnement pourraient être créées à proximité des commerçants à l'emplacement de bâtiments vétustes qui pourraient être modifiés ou détruits.*

*Nous pensons qu'avant de tout vou-*

*loir bouleverser un essai s'impose moralement et financièrement.*

*La majorité des artisans et des commerçants n'ont pas envie de bouger; ils sont bien là où ils sont.*

*Votre déviation ne leur ferait que perdre de la clientèle. Un foyer résidence a été construit près du bourg et au calme. Croyez-vous que ce soit l'idéal pour nos anciens de leur apporter des bruits et des dangers de toute sorte ?*

*La Chauvetière est un lieu de promenade et il ne se passe pas une journée ensoleillée sans que l'on y croise des personnes de tout âge extasiées par la beauté du paysage. C'est aussi un site privilégié, alors continuons à le sauvegarder car c'est un des plus beaux fleurons de Mouthiers. Une déviation ne ferait que le déprécier.*

*Les impôts locaux sur Mouthiers sont raisonnables; ne contribuez pas à leur faire faire un pas en avant.*

*Nous tenons, en conclusion, Monsieur le Maire, à vous dire que nous aimons Mouthiers autant que vous. Pour beaucoup d'entre nous, nous y avons nos «racines», nous trouvons qu'il fait encore bon y vivre. Notre souhait est que cela puisse continuer pour nous et nos enfants.*

## DES NOUVELLES DE LA ROUMANIE

Vous pourrez lire ci-dessous un article paru le 17 juin dans la *Charente Libre* au sujet de la Roumanie.

Avez-vous accompli le geste de solidarité consistant à envoyer les trois lettres qui étaient incluses dans le bulletin municipal de juin ?

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard. Et au cas où vous auriez égaré les modèles de lettres, il pourrait vous en être remis à la mairie.

Merci pour les villageois de Corusu.

« L'opposante roumaine Doïna Cornéa dont on était sans nouvelle depuis plusieurs semaines a réussi à faire parvenir à sa fille, Ariadna Combes, domiciliée à Lesterps en Charente, deux courriers. Dans ces lettres, dont l'une est parvenue dissimulée dans un tube de dentifrice, Doïna Cornéa critique sévèrement une nouvelle fois la folle politique destructrice du dictateur Ceausescu et les violences de sa milice. Bien que de nouveau battue, Doïna Cornéa parle peu d'elle et préfère alerter l'opinion française sur le non respect des droits de l'homme en Roumanie et profite de ses envois pour remercier la commune de Lesterps et toutes celles d'Europe qui ont accepté d'adopter un village roumain. "Par votre intermédiaire j'exprime également mes sentiments de gratitude envers tous les villages d'Europe qui ont l'obligeance de soutenir les villages roumains contre la destruction" écrit-elle. En effet, le président Ceausescu envisage de rayer de la carte 8 000 villages pour construire à la place des immeubles. Aux dernières nouvelles, Doïna Cornéa n'avait toujours pas obtenu son visa lui permettant de venir le 21 juin en France par-

## EMPLOI

Un test de sélection sera organisé prochainement en vue du recrutement d'un cuisinier au restaurant scolaire à compter d'octobre 89.

Diplôme minimum requis pour se présenter : C.A.P. de cuisinier.

Renseignements et inscriptions : s'adresser à la mairie de Mouthiers.

Jeune fille 17 ans, sérieuse, garderait enfant et bébé de jour comme de nuit pendant tout le mois d'août (au domicile des parents).

Tél. : 45 97 92 86

## L'ASSOCIATION BOEME-CHARREAUD-EMPLOI

regroupant les communes de La Couronne, Mouthiers/Boème, Roullet-Saint-Estèphe, Vœuil-et-Giget

et Nersac propose

### AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

de les aider :

- à trouver un emploi
- à les perfectionner dans une spécialité
- à se former

### AUX EMPLOYEURS

de les aider :

- à trouver l'employé désiré
- à former leur personnel

— à former en vue d'un nouvel emploi

### VENEZ NOUS VOIR OU TELEPHONEZ

Lundi : mairie de Vœuil-et-Giget

45 97 97 20 de 8 h à 12 h

Mardi : mairie de La Couronne

45 67 28 11 de 8 h à 12 h

Mercredi : mairie de Roullet

45 66 30 08 de 8 h à 12 h

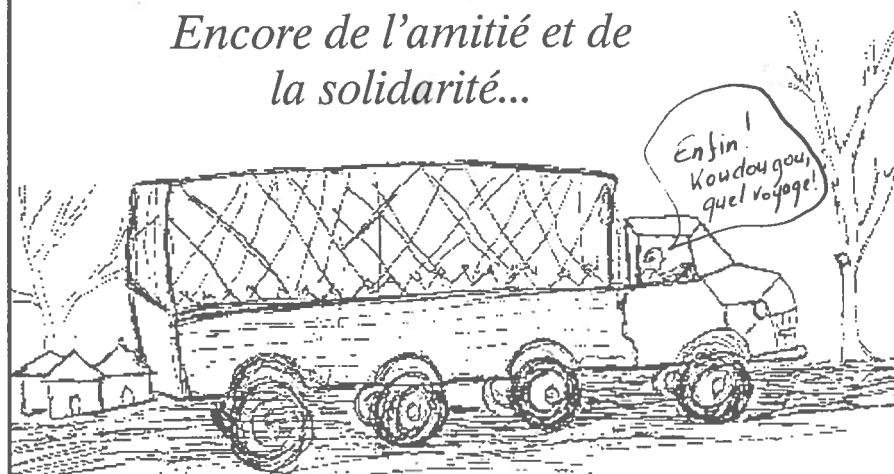
Jeudi : mairie de Mouthiers

45 97 92 20 de 8 h à 12 h

Vendredi : mairie de Vœuil

## FRANCE, MOUTHIERS... BENEBOOMA

### Encore de l'amitié et de la solidarité...



Extrait du journal de Benebnooma

### L'ECOLE DE MOUTHIERS PENDANT LA REVOLUTION

#### Instituteur à Mouthiers

«Nous officiers municipaux de la commune de Mouthier certifions que Citoyen Alexandre Baraud élève de Lecolle de mars, que nous l'avons reçu instituteur de notre commune en date du 11 nivose (3<sup>e</sup> année) et qu'il a toujours enseigné depuis cette époque jusqu'à ce onze germinal et a paru à nos yeux faire de bonnes élèves ayant un bon principe de Lecture et d'écritures. Nous certifions en outre qu'il a aussi enseigné deux ans avant la Révolution et qu'il a toujours mon-

tré des preuves d'un civisme pur et éclairé et nous prions les citoyens jury de vouloir bien le recevoir parce que nous n'en trouvons aucun dans notre commune plus capable de remplir cette honorable mission que Luy car il sera désagréable pour notre commune d'être privée d'un Instituteur...» (laisse L 760).

Parmi les signataires : «Blanleuil, Jarnaud, Cocuau, Noguet; officiers municipaux : Beauguillaume, Viaud, Chaignaud, Giraud, Boret; notables : Charlot, agent national.»



### DERNIERE MINUTE

La M.J.C. de Mouthiers recherche un réfrigérateur d'occasion, taille indifférente. Faire offre au 45 67 84 38.

## ETAT CIVIL 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 89

### NAISSANCES

VIX Mélanie, née le 13 avril 89 chez M. et Mme Vix, La Rochandry

CHAGNAUD Aurélien, né le 14 avril 89 chez M. et Mme Chagnaud Jean-Michel, papeterie Laroche

MORELLET Lisa, née le 24 mai 89 chez M. et Mme Morellet Éric, chez Lhéraud.

### MARIAGES

LHOMME Christophe, «La Gaillarde» et BARBOUEAU Cyrille, Dirac, le 1<sup>er</sup> avril 89

SIERRA Éric et PELLET Maryline, rue des Lavois, le 15 avril 89

CHABOUESSIE Alain, Poullignac et BREBINAUD Céline, lot. Les Justices, le 20 mai 89

ALANDETE Bernard et DENEPPOUX Carmen, Gersac, le 20 mai 89

DELAVELLE Philippe et PLOQUIN Christelle, Grandchamp, le 4 juin 89.

### DECES

CAYRON Robert, 80 ans, Foyer des personnes âgées

BOURGUIGNON Albert, 85 ans, Foyer des personnes âgées

## REVOLUSWING 89

commémoration du bicentenaire de la Révolution française

### VENDREDI 7 JUILLET 21 heures Salle polyvalente

## CALENDRIER DES FETES 89

### MOIS DE JUILLET

- |              |   |
|--------------|---|
| Dimanche 2   | Fête intervillages<br>A.D.M.R. à Plassac                    |
| Lundi 3      | Chorales en l'église de Mouthiers                           |
| Vendredi 7 : | M.J.C., 1 <sup>re</sup> du spectacle régional «Révoluswing» |

### MOIS D'AOUT

- |               |                               |
|---------------|-------------------------------|
| Dimanche 27 : | Ball-trap du comité des fêtes |
|---------------|-------------------------------|

DÉPÔT LÉGAL JUILLET 89

## CECILE FORGERON TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue  
MOUTHIERS-SUR-BOËME  
16440 ROULLET  
Tél. : 45 67 82 85

*Dans votre commune*  
**Chaussures**  
**DEDIEU**  
**ACHETEZ A MOUTHIERS**  
Choix, prix et qualité  
Tél. : 45 97 92 06

**C.D.M.R.**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CHAUFFAGE - RÉNOVATION**  
**DÉPANNAGE**  
Alain  
BENOIST  
  
Calcaires et diorites  
du Moulin du Roc  
Carrière de Rouillet  
45.66.34.44  
Carrière de  
Châteauneuf  
45.66.23.05

**GROUPAMA** ASSURANCES  
Toutes Professions  
Mme A.-M. GROS - Le Grand-Poinneau  
16440 MOUTHIERS - Tél. : 45 97 92 05

**CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE**  
Place de la Gare  
16400 Mouthiers-sur-Boëme  
Repas de famille  
Repas d'affaires  
Noces  
Banquets  
Séminaires, etc:  
Réservation au 45 97 94 24  
ouvert tous les jours sauf dimanche soir

**MARC DREAN**  
Chaudfogge - Plomberie - Ramonage  
Couverture - Zinguerie  
Tél. : 45 97 98 11 16440 Mouthiers-sur-Boëme

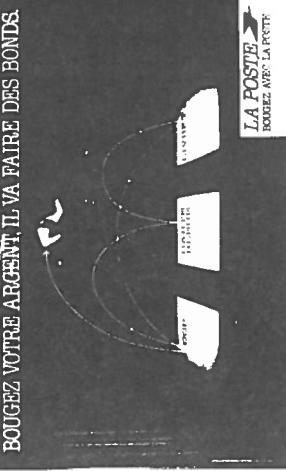
**BRÉGIER Jean-Jacques**  
67 rue de la Boëme  
Tél. : 45 97 92 57

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ÉLECTRO-MÉNAGER**  
Thomson - Philips - Saba/Continental  
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES  
**J.-P. MANANT**  
16440 Mouthiers-sur-Boëme  
Tél. : 45 97 92 44

**JOBIT J.-P.**  
Fournitures Cercueils  
Transports toutes distances  
Toutes formalités administratives  
Pompes funèbres - Articles funéraires

**ELGEY COMPO**  
Rapports de stages -  
bulletins - revues - tracts -  
affichettes, etc.  
Le Grand Guillot  
16440 Mouthiers-sur-Boëme  
Tél. : 45 67 84 90

**PIC et PAC**  
mon mini marché  
Rue de l'Église  
MOUTHIERS  
Tél. : 45 67 85 67

**BOUGEZ VOTRE ARGENT, IL VA FAIRE DES BONS**  
  
LA POSTE  
BOUGEZ AVEC LA POSTE

**LA COURONNE**  
Tél. : 45 67 49 21  
MOUTHIERS  
Tél. : 45 67 93 03

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
FER BOIS P.V.C. ISOLATION  
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE  
DALLAGE  
**JAMES RICHON**  
Zone d'emploi  
Mouthiers, 16440 ROULLET  
Tél. : 45 67 85 06